



## **ARRETE MUNICIPAL**

N° ARR2021-051

### **SUPPRESSION DE LA REGIE DE RECETTES POINT INFO TOURISME**

#### **Le Maire de la Commune de PORSPODER**

**VU** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

**VU** le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n°66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

**VU** les articles R.1617-1 à R-1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

**VU** la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République en date du 7 août 2015 confiant aux communautés de communes obligatoirement la compétence la « promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

**VU** la délibération du conseil municipal n°2020-42 en date du 15 juin 2020 autorisant M. Le Maire à créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux en application de l'article L 2122-22 al. 7 du code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'avis conforme de M. Le Comptable Public assignataire en date du 20 AOUT 2021 ;

**CONSIDERANT** la délibération n°C2016-09-07/TOUR-02 en date du 28 septembre 2016 portant création de l'EPIC OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE ;

### **ARRETE**

**Article 1er :** La régie de recettes Point info tourisme aujourd'hui en sommeil est clôturée à compter du 23 août 2021.

**Article 2 :** Il est mis fin aux fonctions du régisseur et des mandataires de la régie.

**Article 3 :** M. Le Maire et M. Le Comptable Public assignataire de la trésorerie de Saint-Renan sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

20 AOUT 2021

*Avis conforme -*

Gilles KERMORGANT  
Inspecteur Divisionnaire  
des Finances Publiques

Centre des Finances Publiques  
Trésorerie de SAINT RENAN

Fait à PORSPODER, le 23 août 2021



**Le Maire  
Yves ROBIN**

Envoyé en préfecture le 23/08/2021

Reçu en préfecture le 23/08/2021

Affiché le

ID : 029-212902217-20210823-ARR2021051-AR